|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cgtform | **La Formation syndicale Cgt****Prudis**Espace vie syndicale 263, rue de Paris Case 4-3 93516 Montreuil Cedex | Tél : 01.55.82.82.15 |
| Courriel : prudis@cgt.frSite internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> |

**Rédaction d’une décision / Session 3 – Module 2**Public :Les Conseillers Prud’hommes conseiller(e)s prud'hommes désigné(e)s en cours de mandat ou n’ayant pas pu participer à la Session 3 Module 2.Le contexte qui amène à faire de la formation :Cette formation s’inscrit dans la famille de formation **« outiller à un mandat ».** Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de nos camarades pour qu’elles et ils soient à même de respecter le formalisme de l’audience.Les objectifs de formation :Les stagiaires seront outillés sur la session 3 Module 2, la rédaction d’une décision.Les thèmes abordés :1. Le délibéré.2. La rédaction d’une décision et de son dispositif.3. La notification d’une décision.Les pré requis à cette formation :Ce stage s'adresse aux conseiller(e)s prud'hommes désigné(e)s en cours de mandat ou n’ayant pas pu participer à la Session 3 Module 2 la rédaction d’une décision.Évaluations prévues :Évaluations formatives en cours de stage à l’occasion d’exercices et mises en situations permettant aux participants d’auto mesurer leur capacité à mettre en œuvre les recommandations.Évaluations de fin de thème, sous forme de synthèses.Évaluation appréciative des thèmes et fin de formation.Forme et durée de l’action de formation * Stage de 5 jours du 28/09/2020 au 02/10/2020 au Centre confédéral de formation syndicale Benoît Frachon à Courcelle-sur-Yvette.
 |
|  |